

**Lens (62)
Site Van Pelt**



Planter une forêt urbaine pour réhabiliter une friche

CRÉER UNE FORÊT URBAINE

Ce projet, conduit par l'EPF Hauts-de-France, regroupe également la Ville de Lens et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, en lien avec la Région Hauts-de-France au travers du Plan Forestier Régional.

À la différence d'une forêt naturelle, la forêt urbaine est le résultat d'une conception. L'EPF a dessiné cette forêt dans une logique multidimensionnelle : écologique, paysagère, sensorielle, de bien-être et de pédagogie. ECT la réalise.



Forêt urbaine de Lens

Mélanger les essences nordistes

Après analyse des sols, l'EPF a pu enrichir la palette végétale du site pour créer différentes ambiances forestières. Un mélange d'essences régionales a été adapté, en tenant compte des pentes, du plateau et des coteaux du nouveau modelé. Le projet de réhabilitation prévoit également la restauration d'espaces de prairie thermophile, particulièrement favorable à la biodiversité.

Essences forestières : hêtres de l'Avesnois, frênes du Boulonnais, chênes sessiles et pédonculés, charmes, érables champêtres, aulnes, peupliers, sorbiers.

Favoriser les effets de lisières

Créer des effets de lisières au pied des massifs, c'est prendre acte des différentes lumières. La programmation végétale organise des zones arbustives de transition, entre les bosquets et les chemins de promenade qui favorisent les oiseaux, la petite faune et les insectes.

Essences des lisières : sorbiers, merisiers, églantiers, pruneliers, viornes obier, cornouillers sanguins, fusains d'Europe, aubépines.



Un séquoia, arbre remarquable, sera planté en hommage aux soldats américains, héros de la Première Guerre mondiale.

UN PROJET PORTÉ PAR LES PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Dès la déconstruction des bâtiments, l'EPF Hauts-de-France a porté le projet par la mise en œuvre d'une économie circulaire des déchets. La renaturation du site est non seulement financée par l'apport de terres excavées, mais engage également de multiples actions de recyclage.

— L'économie circulaire des terres excavées, l'expertise d'ECT

La réutilisation des terres inertes des chantiers locaux du BTP est une opportunité pour réhabiliter un foncier dégradé et agir afin de transformer le site. La configuration des nouveaux modelés par l'apport des terres issues de la construction permet de financer l'ensemble des opérations de renaturation et de plantation du site.



— Utiliser le site voisin comme "pépinière" de la forêt urbaine

Des arbres et arbustes ont été déplantés pour être replantés sur le site de la future forêt urbaine. L'objectif est de replanter ces arbres là où ils sont utiles, et d'assurer une meilleure reprise puisque les sujets sont déjà acclimatés aux particularités locales, tout en restaurant des espaces de pelouses et prairies sèches situés à proximité.



— Recycler en faveur de la biodiversité

- Des buses abandonnées sont réutilisées comme cavités pour accueillir les chauves-souris en hibernage.
- Du sable apporté dans les anciens racks de la déchetterie voisine constituera des microhabitats pour des abeilles sauvages psammophiles et d'autres insectes sabulicoles.

DES PARTIS-PRIS ÉCOLOGIQUES FORTS

— Planter en bouquets

Les arbres seront plantés par bouquets afin de permettre à chaque espèce de se développer harmonieusement.

La hauteur des arbres est prise en compte pour créer et jouer sur les ambiances paysagères.

Les essences seront réparties en fonction des pentes et des orientations. Des arbustes sont plantés en bordure pour créer des lisières forestières.

— Mieux gérer l'eau

Le plateau sommital a été modelé avec un profil concave afin de mieux conserver les eaux de pluie. Ainsi, elles seront plus profitables aux arbres et se déverseront moins dans les ouvrages hydrauliques très sollicités lors des épisodes de fortes pluies de plus en plus fréquents.

— Planter serré

Fort de son expertise de reboisement, l'EPF a convaincu l'ensemble des partenaires de privilégier le nombre d'arbres plantés plutôt que la taille initiale des arbres. Les arbres seront plantés tous les 1 m ou 1,50 m.

Sur des sujets plus petits, la reprise est optimisée et la sélection finale des meilleurs arbres se fera sur un plus large panel.

Moins chers, les «plants forestiers» labellisés «végétal local», permettent d'acquérir une excellente qualité de végétaux.

— Limiter les coûts de gestion

Eu égard à la particularité du sol reconstitué de terres inertes, sans surcouche de terre végétale, ni de substrat fertile, il est prévu de mettre en place des plantes couvre-sol. Elles faciliteront l'entretien de la forêt naissante en empêchant la pousse de plantes adventices. Et certaines plantes de type fabacées apporteront au sol de l'azote.



Le plan masse du projet reflète l'ambition écologique et paysagère de la réhabilitation

3 QUESTIONS AU MAÎTRE D'OUVRAGE, L'EPF HAUTS-DE-FRANCE



— GUILLAUME LEMOINE,
Chargé de développement
et référent biodiversité-
ingénierie écologique de l'EPF
Hauts-de-France



Présentez-nous l'EPF Hauts-de-France

L'EPF Nord-Pas-de-Calais a été créé en 1990, pour mettre en œuvre la requalification des friches minières et industrielles d'une région très durement touchée par les crises du charbon, de la métallurgie et du textile. Établissement public d'État, il décline opérationnellement une politique partagée par l'État et la Région. Son action pour la restauration du cadre de vie et le renouvellement urbain s'appuie sur 7 axes majeurs avec notamment le développement de l'offre foncière pour l'habitat et le logement, l'accompagnement des grands projets économiques régionaux, le renforcement des centralités, l'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité, la gestion des risques naturels ou technologiques. En août 2021, il devient EPF Hauts-de-France.

Présentez-nous la friche Van Pelt et son projet de réhabilitation

Il s'agissait d'usines et de bâtiments à l'abandon, en sortie de ville. L'action de l'EPF Hauts-de-France a été de déconstruire le site, de recycler les matériaux de démolition et de traiter les pollutions concentrées des sols. La commande de la ville de Lens était de redonner de la valeur à cet espace en bordure de la rocade minière. Créer une forêt urbaine sur cette friche permet de s'intégrer au Plan Reboisement pour lutter contre le changement climatique mis en place par la Région. Cette renaturation viendra également s'insérer dans la Chaîne des Parcs, vaste projet métropolitain.

Pourquoi un projet avec ECT ?

Lorsque l'EPF obtient la maîtrise d'ouvrage du projet, il y a peu de budget. Dès l'origine, la réutilisation de remblais et l'économie circulaire des terres des chantiers de construction sont évoquées. Pour réaliser cette forêt urbaine, L'EPF a organisé un Appel à Manifestation d'Intérêt. ECT y a répondu et le projet a pris forme dans une grande dynamique collaborative.

CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Surface réhabilitée :
3,5 ha

Nombre d'arbres plantés :
10 000 arbres

Apports de terres :
**septembre-octobre 2021
et mars-avril 2022**

Plantations :
**février 2022
et décembre 2022**

À PROPOS D'ECT

ECT s'inscrit dans la dynamique d'une économie circulaire de réutilisation des terres excavées des chantiers locaux pour réaliser des aménagements non-bâtis, environnementaux à vocation agricole, de sports ou de loisirs.

- Le pôle « **Développement et Aménagement** » dialogue avec les collectivités et les aménageurs pour concevoir des projets de réemploi de terres inertes, concertés et porteurs de biodiversité.
- Le pôle « **Environnement et terres inertes** » identifie les filières de traitement et organise la traçabilité des matériaux.
- Le pôle « **Exploitation** » assure la gestion des sites de valorisation de terres dans le respect des normes environnementales. Tous nos chantiers en exploitation sont certifiés ISO 14001.

À PROPOS DE L'EPF HAUTS-DE-FRANCE

L'EPF accompagne la transformation des territoires du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, depuis près de 30 ans.

Au fil du temps, l'établissement a enrichi la palette de ses interventions et son expertise pour répondre à des besoins évolutifs et faire face à des situations de plus en plus complexes et diverses selon les contextes territoriaux, qu'ils soient urbains, périurbains, ruraux ou littoraux.

En 30 ans d'existence, l'EPF a développé des méthodes agiles et efficaces pour accompagner tout type de collectivités (commune, EPCI, conseil régional, syndicat de rivière...), quels que soient sa taille, son type d'habitat (métropolitain, rural), ses ressources financières.



D401 – Route du Mesnil-Amelot | 77230 Villeneuve-sous-Dammartin |
www.groupe-ect.com | contact@groupe-ect.com | 01 60 54 57 40

Suivez-nous sur [in](#) [f](#) [t](#) [v](#)